

**PLAN D'ACTION DES PMA
(le cas d'Haiti)**

RAPPORT DE MISE EN OEUVRE

Décembre 2005.-

Ce rapport est le produit d'un travail conjointement réalisé par le Point Focal du Gouvernement (Yves Robert JEAN, Directeur Général du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, le Point Focal du Programme des Nations Unies pour le Développement, Philippe ROUZIER, des Cadres du Ministère des Affaires Etrangères et de la Mission des Nations Unies à New-York).

INTRODUCTION

Du 14 au 20 mai 2001, s'est tenue dans les locaux du Parlement Européen la 3^{ème} conférence des Nations Unies sur les Pays Moins Avancés (PMA). La conférence s'était fixée trois mandats :

- 1) décrire la situation économique et sociale des PMA
- 2) évaluer si les pays développés ont respecté les engagements qu'ils avaient contractés, il y a 10 ans vis-à-vis des PMA
- 3) proposer un ensemble de politiques économiques et sociales qui seraient de nature à renverser la tendance à l'appauvrissement accéléré des 600 millions de personnes qui vivent dans les PMA.

La description de la situation économique et sociale des PMA ainsi que le bilan des engagements des donateurs ont permis

- ◆ de constater que la situation économique et sociale des PMA s'était aggravée et que l'objectif aujourd'hui devrait être d'empêcher toute nouvelle dégradation de la situation en relançant et en accélérant leur croissance et leur développement afin qu'il puissent s'engager sur la voie d'un développement durable et d'en finir avec leur marginalisation.

Ainsi, des mesures doivent être prises pour remédier à leurs contraintes de production, élargir et diversifier leur appareil productif, les rendre plus compétitifs dans le domaine du commerce et améliorer l'accès de leurs exportations aux marchés mondiaux.

- ◆ de conclure que les engagements pris en 1990 à Paris par les pays industrialisés vis-à-vis des PMA n'ont pas été respectés, alors que ces derniers ont rempli leurs engagements en ce qui concerne la libération du commerce, (les réformes structurelles, la réforme des prix), même si les objectifs budgétaires n'ont pas toujours été remplis à la lettre. De même, l'endettement extérieur des PMA a persisté. De \$121.2 milliards en 1990, la valeur nominale de l'encours est passée à \$150.4 milliards en 1988.

A mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'Action, il est nécessaire de s'arrêter pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur le Programme et d'en analyser les forces et les faiblesses.

L'objectif de cet examen est de s'assurer d'une mise en œuvre plus effective et d'un suivi efficace des opérations et activités projetées Plan d'Action.

La méthodologie utilisée comprend plusieurs étapes:

- Préparation d'un plan d'ensemble définissant la problématique, la marche à suivre et les résultats escomptés;
- Rencontres et entrevues avec les acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'Action ;
- Collecte et analyse des données recueillies ;
- Séances de discussions avec les Coordonnateurs Nationaux et les membres de la société civile impliqués dans le Plan d'Action autour de la première mouture du texte préparé.
- Rencontre avec certains cadres de l'administration publique
- Discussions/commentaires autour des grandes conclusions et recommandations.

Ce rapport comprend trois (3) parties :

La première partie met l'accent sur la pertinence et la conception du Programme en vue de mesurer si les problèmes diagnostiqués avaient été clairement et rationnellement exposés dans le document de travail de mai 2001. La deuxième partie traite de la mise en œuvre et des résultats. La troisième partie présente les recommandations et vise à proposer les actions correctives à entreprendre en vue d'assurer une meilleure mise en œuvre.

PREMIERE PARTIE -

METHODOLOGIE – Actions à entreprendre et formulation de politique

Le programme d'action (2001 – 2010) a été élaboré dans le contexte de la convocation par l'assemblée Générale des Nations Unies, en 1997, de la troisième conférence des Nations Unies sur les PMA, au regard des résultats très insatisfaisants enregistrés dans la mise en œuvre des programmes d'action pour les années 80 et 90. Leur marginalisation dans le commerce mondial et la persistance de la pauvreté dans ces pays ont provoqué une préoccupation sans précédent.

C'est dans cet esprit que la conférence a invité chaque Etat membre des PMA à engager des activités préparatoires en organisant des consultations nationales pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'action pour les années 90 et d'autres questions de fonds en vue de proposer un Programme d'Action national réaliste et flexible pour la période 2001 – 2010.

Dans cette perspective, le programme d'action initié par le Gouvernement haïtien est une stratégie intégrée de développement et un cadre de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des stratégies de développement pour la période 2001-2010. De ce fait, il s'appuie sur un travail d'analyse et de discussions participatives sur les obstacles à une accélération durable de la croissance ; il présente les orientations et réformes retenues notamment dans le domaine administratif ; il est axé sur les domaines critiques pour les pauvres et vise à améliorer leur accès aux services sociaux de base ; enfin il identifie les besoins en investissements humains et infrastructures ainsi que les efforts à fournir pour mobiliser les ressources intérieures et extérieures.

Le programme d'action de la République d'Haïti a été élaboré sur une base participative permettant au Gouvernement, aux partenaires développement, aux ONG, au secteur privé et à la société civile de se concerter sur les niveaux d'atteinte des objectifs, les divers problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre et les choix futurs de développement à opérer.

Ainsi, le programme a été piloté par un comité national préparatoire présidé par le Directeur Général du Ministère de la planification et de la Coopération Externe (MPCE) (point focal), en coopération avec une firme recrutée à cet effet. Le comité préparatoire réunissait donc

autour du MPCE, un représentant des Ministères, de la Banque de la République d'Haïti (BRH), de la Chambre de Commerce, des universités, des Organisations non gouvernementales (ONG) et des associations de femmes. Ce comité a bénéficié également de l'appui technique de la mission permanente d'Haïti auprès de l'office des Nations Unies à Genève.

Parallèlement, le système des Nations Unies montait son propre mécanisme de coordination inter agences et établissait un Forum Consultatif qui rassemblait toutes les parties prenantes à la conférence, y compris le secteur privé, la société civile et la Belgique, pays hôte. Aucun thème d'intérêt pour les PMA n'est laissé de côté : gouvernance, paix sociale et stabilité, santé, éducation, agriculture, commerce, investissements. Chaque thème étant, si on peut dire, pris en main par celle des Organisations du Système des Nations Unies dont le thème retenu est l'activité principale. Ceci dit, pour la préparation, autant dire les préliminaires.

Quant à l'objectif de la Conférence, ce n'est plus ni moins que la mise au point d'un programme d'action global dont l'ambition serait de servir de référence obligée de la coopération au développement avec les PMA pendant au moins les 5 prochaines années.

En tenant compte de ce qui précède et pour répondre aux préoccupations de cette troisième conférence, le programme d'action comprend trois grandes parties :

1. une première partie qui fait l'analyse de la situation économique et sociale dans les années 90 ;
2. une deuxième partie qui examine les mesures internationales d'appui, notamment dans les domaines de l'aide publique au développement, de la dette, des investissements et des échanges ;
3. une troisième partie qui traite du programme d'action national pour la période 2001 – 2010

Nous examinerons les actions proposées par la Conférence sous trois (3) angles :

A. Les actions à entreprendre

B. La formulation des politiques et le principe du Partenariat

C. L'impact limité

A. Les actions à entreprendre

La Conférence part du principe qu'il convient que s'établisse un partenariat entre PMA et pays développés. Ce partenariat porte sur 8 séries d'actions à entreprendre :

1. des actions axées sur la population ;
2. des actions axées sur la bonne gouvernance aux niveaux national et international ;
3. des actions visant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles en matière :
 - i. d'infrastructure sociale et de services sociaux
 - ii. de population, d'éducation et de formation
 - iii. de santé, nutrition, hygiène
 - iv. d'intégration sociale ;
4. des actions de mise en place des capacités de production nécessaire aux PMA pour que ces dossiers bénéficient de la globalisation en matière notamment d'infrastructure, de technologie, d'entrepreneuriat, d'énergie, d'agriculture, d'agro-industries et d'industries manufacturières, de sécurité alimentaire et de tourisme ;
5. des actions visant au renforcement du rôle du commerce dans le développement ;
6. des actions visant à protéger l'environnement ;
7. des actions visant à mobiliser les ressources financières, internes et externes ;
8. des actions visant à réduire la dette extérieure. Rien de nouveau.

On retrouve les concepts classiques de la notion de développement tels qu'ils ont évolué dans les agences de développement et les institutions de recherche sous l'effet combiné de la globalisation et de l'objectif de réduction de la pauvreté. De toute évidence et l'histoire le confirme : le problème des pays sous-développés n'a jamais été un problème d'identification d'actions mais plutôt de mise à disposition de moyens.

B.- LA FORMULATION DE POLITIQUES ET LE PRINCIPE DU PARTENARIAT

Le principe du partenariat, au delà de sa dimension « contractuelle » entre riches et pauvres, repose essentiellement sur le lien existant entre les objectifs poursuivis par la conférence et les politiques qu'elle préconise. Si ce lien n'existe pas, le partenariat lui-même est menacé. Or, la manière et le contexte dans lequel les politiques sont formulées n'a rien de rassurant. Ex. : à la page 28 du document on lit : « on doit s'attaquer aux problèmes de gouvernance internationale et aux processus décisionnels internationaux qui se répercutent sur le développement des PMA, notamment les questions liées à la participation effective des pays » et plus loin : « la situation et les intérêts des PMA devraient être pleinement pris en compte dans les institutions et assemblées multinationales ». Or il est connu de tout le monde que les votes s'acquiescent à l'importance de la contribution au capital dans de nombreuses institutions multinationales, comment donc, s'attaquer aux processus décisionnels internationaux ? Et que dire de la formule qui suit, non moins raisonnable : « si les PMA doivent assumer pleinement et librement la maîtrise de la conception et de l'élaboration de politiques nationales appropriées en vue de créer les conditions favorables au développement et continuer d'être responsables au premier chef de l'application effective de ces politiques et de ces mesures, l'exécution dans son intégralité du Programme d'Action relève de la responsabilité partagée de ces pays et de leurs partenaires de développement ».

Et en ce qui concerne les réformes structurelles et le paquet des exigences liées de la mondialisation, on relève cette phrase étonnante « les PMA et leurs partenaires de développement devraient s'employer prioritairement à surmonter les obstacles structurels pour continuer de renforcer les capacités de production ». Jusqu'ici, ça va encore. Mais, une phrase plus loin, on lit « il convient d'accorder aux PMA une certaine marge de manœuvre dans l'application des disciplines multilatérales correspondantes, sans pour autant compromettre ces disciplines, afin qu'ils puissent prendre les mesures d'incitation voulues

pour accroître leur capacité de production etc. ... ». D'un côté : davantage de marge de manœuvre, de l'autre, pas de compromis sur les disciplines. C'est la corde raide.

Ainsi donc, l'idée de ce partenariat pour sauver les PMA a un postulat de solidarité. Or nulle part, dans l'histoire, on rapporte que des pays pauvres ont pu surmonter leurs difficultés et s'affranchir du sous-développement en dehors de l'augmentation de leur PIB, de la production au meilleur prix, du travail, de la conquête des marchés et de la suppression progressive des inégalités. Il n'y a donc ni exemple ni précédent. Et on voit mal pourquoi il en serait ainsi aujourd'hui, à l'heure où l'Etat se rétrécit et se désengage de plus en plus.

C.- IMPACT LIMITE

D'ici 2010, où en sera Haïti si les tendances historiques persistent En d'autres termes, combien de temps faudra t-il à Haïti pour atteindre un revenu de \$ 900.- par an par tête. D'abord d'une manière générale, les études ont révélé que pour environ une dizaine des PMA, cela prendra entre 18 et 50 ans. Pour la grande majorité dont Haïti, cela prendra environ 100 ans. D'où la nécessité de mesurer dans la mesure du possible l'impact du plan d'action de Bruxelles.

Le plan d'action de Bruxelles prévoit un niveau d'investissement d'environ 25% du PIB et un taux de croissance d'au moins 7%.

Ce n'est tout simplement pas réaliste, quand on le compare au taux moyen de la région sur une période longue surtout si on enlève le Bangladesh dont le poids représente environ 25% de celui du groupe. Maintenant les investissements doivent être financés. Seront-ils financés par l'épargne intérieure des PMA déjà à un niveau très bas ou le seront-ils sur la base des recommandations de Bruxelles invitant les pays donateurs à consacrer plus de 0.20%. de leur PNB à l'aide aux PMA. Mais l'on n'a jamais dit qui décidera et à quels moments et selon quels critères que l'affectation de 0.20% de leur PNB deviendra possible pour chaque donateur.

DEUXIEME PARTIE

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Le Plan d'action peut se définir comme le fruit d'un consensus trouvé à Bruxelles, d'une manière générale, sur les grands axes de l'action gouvernementale et d'une manière spécifique sur un certain nombre d'initiatives sectorielles.

Une enveloppe financière importante a été retenue pour le financement des interventions dans le cadre d'un partenariat. Pourtant, la mise en oeuvre accuse un niveau de décaissement relativement bas. Plusieurs facteurs expliquent ce maigre bilan.

1. Une succession de crises politiques ;
2. L'absence d'un mécanisme concret relatif au suivi des engagements des bailleurs ;
3. Le non renforcement des capacités de l'Etat.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

ACTIVITÉS

Les activités projetées à l'intérieur de la plupart des Axes Stratégiques n'ont pas vraiment été réalisées conformément à la programmation et au calendrier initialement prévu, en raison de diverses contraintes telles l'insuffisance en ressources humaines, l'inexistence et/ou les faiblesses techniques des organes des Ministères sectoriels, chargés de l'exécution, et de l'indisponibilité des fonds promis et/ou engagés. Dans certains cas, des ajustements ont dû être effectués tout au long de la mise en oeuvre, les concepteurs du Programme ne contrôlant pas tous les paramètres lors de l'élaboration des dossiers. Dans beaucoup de cas, les temps de rodage ont été trop longs. Cependant, presque tous les secteurs ont, par leur dynamisme et leur détermination, pu faire avancer les dossiers qui finalement ont permis de préparer les opérations de décaissement.

Le niveau d'engagement démontré pour le Plan d'Action par les institutions responsables gouvernementales et non gouvernementales constitue une des pistes d'investigation, devant permettre de mesurer les bénéfices pour l'État et pour le pays, ainsi que les activités/programmes dans le cadre de la mise en oeuvre Plan d'Action. Globalement, l'appropriation effective du processus souhaité par les responsables nationaux présente des faiblesses évidentes et, dans certains cas, n'a pas été complètement réalisée.

Il existe une inquiétude justifiée quasi générale parmi les parties prenantes concernant les compétences dont dispose l'Administration haïtienne, considérant le bas niveau des salaires des cadres de la Fonction Publique, de ce fait le programme risque d'être récupéré par les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les Agences. Cette situation demeure une contrainte sérieuse au renforcement des capacités des structures d'exécution de l'État haïtien.

Toutes les institutions d'exécution, d'une manière ou d'une autre, ont été confrontées aux normes et procédures trop lentes de décaissement des bailleurs de fonds. Dans certains cas, les blocages provenaient de la non disponibilité des fonds de contrepartie de l'État haïtien et/ou de l'absence de frais de fonctionnement, ralentissant ainsi considérablement le rythme d'exécution des activités de projet.

Tous les acteurs reconnaissent néanmoins que la situation de crises politiques successives conditionne en partie, la disponibilité des fonds et une sorte de suspicion du côté des bailleurs de fonds.

Concernant les équipements, les secteurs n'ont bénéficié jusqu'à date, d'aucun apport majeur et substantiel, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action. Les Ministères et leurs organes déconcentrés ont été victimes des actes de vandalisme durant les troubles politiques de décembre 2003 - février 2004, il s'en est suivi une situation catastrophique au niveau du parc automobile, du mobilier et du matériel informatique.

Il reste que, dans plusieurs institutions, ce sont les efforts déployés par le Gouvernement Intérimaire qui ont abouti à l'acquisition de véhicules pour les activités du Programme et pour le financement de séminaires de formation à l'étranger à l'intention des cadres de l'Administration Publique. Jusqu'au moment de la préparation de ce document, les institutions d'exécution ont reçu de la part des agences et des pays donateurs, une série de promesses formelles d'assistance technique, d'encadrement par des experts étrangers et/ou de formation professionnelle en cours d'emploi; mais rien ne s'est encore concrétisé.

RÉSULTATS DU PROGRAMME ET SUIVI

RÉSULTATS

Si certains thèmes n'ont absolument pas eu de résultats, d'autres les ont atteints à un faible pourcentage. Le tableau de décaissement qui suit, donne une idée des ressources disponibles pour la mise en œuvre des axes stratégiques à travers les thèmes retenus. Certains axes n'ont reçu aucun fonds des bailleurs, ce qui explique les résultats nuls.

I.- Gouvernance Economique

Stabilité Macroéconomique

- Le Budget 2004-2005 était élaboré suivant les priorités du Plan d'Action et du programme de stabilisation macro-économique avec le FMI.
Résultat : *Entièrement réalisé*
- Implémentation satisfaisante du budget 2004-05 et du programme de stabilisation macro-économique.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- le Budget 2005-2006 était élaboré suivant les priorités Plan d'Action et le programme de stabilisation macro-économique avec le FMI
Résultat : *Entièrement réalisé*

a. Renforcement du processus budgétaire

- Réduction à 10% des dépenses publiques transitant par les comptes courants.
Résultat: *Entièrement réalisé*

- Procédures d'alimentation en comptes courants (DAC) respectées par tous les ministères et centres de coûts.
- Résultat: *Partiellement réalisé*
- Début de renforcement des capacités du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) dans sa tâche de coordination des activités de développement, y inclus préparation et suivi du budget d'investissement.
- Résultat : *Partiellement réalisé*
- Elaboration pour l'exercice fiscal 2004-05 d'un budget d'investissement public consistant.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Elimination de l'usage de comptes courants sauf en cas d'exception.
Résultat : *Entièrement réalisé*
- Approbation d'un plan d'automation complet pour la gestion et le suivi des dépenses et recettes de l'Etat.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Mise en œuvre des plans stratégiques pour renforcer la Direction Générale des Douanes (DGD) et la Direction Générale des Impôts (DGI) en commençant par le renforcement de la surveillance, de l'inspection et du contrôle fiscal.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Mise en opération complète de la Direction d'Evaluation et de Contrôle du MPCE.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Début de l'expansion de l'automation du suivi des dépenses Publiques.
Résultat : *Entièrement réalisé*
- Amélioration significative au cadre de travail de la Douane et de la DGI .
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Amélioration de la qualité du budget d'investissement 2005-2006.
Résultat : *Entièrement réalisé*

b. Renforcement du Mécanisme de contrôle financier et de l'utilisation des finances publiques

- Lancement du Plan de formation continue / Stage pour les contrôleurs financiers et ordonnateurs.
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Appui logistique à la Direction Contrôle Budget, la Cour Supérieure des Comptes et des Contentieux Administratifs et la Direction des Etudes Economiques.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Activités de recrutement et formation des agents telles que définies Plan d'Action sont en cours.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Etablissement d'une unité de lutte contre la corruption.
Résultat : *Entièrement réalisé*
- Renforcement des outils de travail de la DIF par l'élaboration d'un manuel des procédures et la mise en place d'un système d'information pour cibler les activités de contrôles.

Résultat : *Partiellement réalisé*

- Rapport d'audit des budgets de l'Etat pour 2002/2003 rendus publics.

Résultat : *Pas du tout*

c. Passation des Marchés Publics

- Etablissement d'un contrôle central des marchés publics par la création d'une Commission Nationale Intérimaire des Marchés Publics.

Résultat : *Partiellement réalisé*

- Mise en place de l'équipe de spécialistes internationaux chargés de la passation des marchés publics au dessus d'un certain seuil pour les premiers 12 mois.

Résultat : *Pas du tout réalisé (annulé)*

- Rédaction des dossiers type d'appel d'offres et du manuel de procédures.

Résultat : *Pas du tout réalisé*

- Mise en opération du Site Internet ; publication régulière d'appel d'offres et attributions de marchés.

Résultat : *Partiellement réalisé*

- Mise en examen par la commission intérimaire de 50% des marchés publics soumis au dessus d'un certain seuil.

Résultat : *Partiellement réalisé*

- Lancement du Plan National de Formation (PNF) : Objectif, formation de 50 cadres.

Résultat : *Pas du tout réalisé*

e. Gestion des entreprises publiques

- Mise en place d'une cellule de coordination et de suivi et nomination de son coordonnateur.

Résultat : *Pas du tout réalisé*

- Mise à niveau du système comptable et traitement de l'information de la compagnie nationale de Télécommunications (TELECO) et de la compagnie nationale d'électricité (EDH) avant Novembre 2004.

Résultat : *Partiellement réalisé*

- Audits financiers de l'Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN), la Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP), et l'Autorité Portuaire Nationale (APN) par des firmes internationales avant Oct. 2004.

Résultat : *Partiellement réalisé*

- Renforcement et re-équipement de la Teleco, avant Novembre 2004.

Résultat : *Pas du tout réalisé*

- Audits financiers de l'EDH et de la Teleco par des firmes internationales, avant février 2005.

Résultat : *Pas du tout réalisé*

- Préparation de contrat de gestion pour l'EDH et la CAMEP.

Résultat : *Pas du tout réalisé*

- Révision du système de gestion et d'organisation de l'AAN, l'APN et de la Téléco.

Résultat : *Pas du tout réalisé*

II.- Transports

a. ROUTES

- Contrat signé pour la réhabilitation d'urgence de 77 Km de routes.
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Démarrage des travaux de réhabilitation des rues en zones urbaines.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Renforcement des capacités Institutionnelles du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) ainsi que des Institutions autonomes APN et AAN, conformément au programme de Gouvernance Economique.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Mise en place du Fonds d'Entretien Routier.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Démarrage des études d'ingénierie pour la construction de ponts et de dalots dans les régions du nord-ouest, des Nippes et de la Grande Anse.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Achèvement du montage de 12 ponts de type Bailey.
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Achèvement des travaux de réhabilitation d'urgence des 77 Km de routes
Résultat : *Partiellement réalisé*

b. PORTS

- Obtention code ISPS pour le port de Port-au-Prince.
- Résultat : *Partiellement réalisé*
- Etudes et renforcement du secteur institutionnel.
- Résultat: *Entièrement réalisé*
- Renforcement des capacités Institutionnelles de l'APN conformément au programme de Gouvernance Economique.
- Résultat : *Partiellement réalisé*
- Achèvement du drainage chenal d'accès et du bassin portuaire.
- Résultat : *Partiellement réalisé*

c. AEROPORTS

- Renforcement des capacités Institutionnelles de l'AAN, conformément au programme de Gouvernance Economique.
Résultat : *Partiellement réalisé*

d. ROUTES URBAINES

- Etudes et renforcement institutionnel du secteur.
Résultat: *Entièrement réalisé*

III.- Création d'emplois et micro finance

- Création de 20.000 emplois temporaires personne/mois (dont au moins 30% femmes).
Résultat : *Pas du tout réalisé*

- Création de 80.000 emplois temporaires personne/mois (dont au moins 30% femmes).
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Accroissement de l'offre de crédit de 1000 bénéficiaires directs et de 5000 bénéficiaires indirects.
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Création de 104.000 emplois temporaires personne/mois (dont au moins 30% femmes).
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Accroissement de l'offre de crédit de 3.000 bénéficiaires directs et de 15.000 bénéficiaires indirects.
Résultat : *Pas du tout réalisé*

IV.- Développement du Secteur Privé / PME-PMI

- Établissement du mécanisme de fonctionnement du Fonds de Recapitalisation.
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Mise en opération des Commissions mixtes pour institutionnaliser dialogue secteur public/privé.
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Projet d'élaboration du code de commerce et des règlements d'application du Code des Investissements, de la loi sur les Zones Franches et de la Cour d'Arbitrage .
Résultat: *Pas du tout réalisé*
- Renforcement des capacités du secteur public et privé conformément au Plan d'Action en cours.
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Ouverture de 4 bureaux « guichets uniques ».
Résultat: *Pas du tout réalisé*
- Mise en opération du Fonds de Recapitalisation et du Fonds de caution mutuelle pour les Moyennes et Petites Entreprises.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Etablissement de la Cartographie économique du territoire (GIS) devant identifier et guider les interventions publiques.
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Renforcement des capacités du secteur public et privé telles que définies dans le Plan d'Action en cours.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Renforcement et suivi des guichets uniques.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Lancement d'une Campagne de promotion touristique.
Résultat : *Partiellement réalisé*

V.- Agriculture et Sécurité Alimentaire

- Campagne de vaccination du bétail et régulation des fléaux conformément au Plan d'Action en cours.
Résultat: *Entièrement réalisé*

- Réhabilitation de 20 Km de pistes rurales et de 20 Km de ravines; réparation de 20 Km de canaux d'irrigation; réparation de 45 pompes d'irrigation et 9 engins.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Distribution ciblée de 121 Tonnes de semences et 900 kits d'outils.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Réhabilitation et aménagement de périmètres irrigués, amélioration des infrastructures, mise en marché et transformation des produits agricoles, appui à la fruiticulture et promotion du petit élevage, conformément aux activités définies dans le cadre du Plan d'Action en cours.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Renforcement des capacités du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) sur le plan physique, institutionnel et réglementaire, y inclus la formation technique de cadres, d'opérateurs du secteur et de personnels d'organisations paysannes.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Lancement du programme de vaccination de bétail et d'un système de prévention et régulation des fléaux conformément aux activités définies dans le cadre du Plan d'Action en cours.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Réhabilitation de 250 km de pistes rurales et 80 km de ravines; réparation de 150 km de canaux.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Actualisation du Plan national Semencier.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Réhabilitation de 500 Km de pistes rurales et 120 km de ravines;
Résultat : *Partiellement réalisé*

VI.- Protection et Réhabilitation de l'Environnement

- Renforcement des capacités institutionnelles et définition de stratégies d'intervention à l'approche de la saison cyclonique.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Révision du Plan National de Réponse aux catastrophes naturelles.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Utilisation par 3500 nouveaux ménages du système d'énergie GPL, 1500 ménages supplémentaires du kérosène; 100 PME converties au GPL ou diesel.
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Mise en opération de 5 plans communaux dans 4 régions.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Mise en opération du Centre d'Opérations d'Urgence.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- 11.200 ménages supplémentaires utilisent le GPL et 4.800 utilisent du kérosène; 300 PME converties au GPL ou diesel .
- Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Installation de panneaux solaires dans 3 villages.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Reboisement de 2 ha.
Résultat : *Pas du tout réalisé*

- Appui financier aux fabricants de briquettes.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Mise en oeuvre de plans d'aménagement des 3 parcs prioritaires (La Visite, forêt des Pins et Pic Macaya).
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Renforcement de la capacité de transmission d'alerte du Centre Nationale de Météorologie.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Initiation à Camp Perrin, Département du Sud, du Centre de mitigation structurelle.
Résultat : *Entièrement réalisé*

VII.- Santé et Nutrition

- Renforcement des structures et amélioration du fonctionnement de l'hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH) et des hôpitaux départementaux, de la maternité Isaïe Jeanty et de l'Hôpital CHOSCAL.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Liste des services à subventionner et leur coût est établi .
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Renforcement du programme d'iodation du sel : 80% des spécimens de sel ont le niveau réglementaire .
Résultat : *Entièrement réalisé*
- Activités de renforcement en ressources humaines et de formation telles que définies Plan d'Action en cours .
Résultat : *Partiellement réalisé*
- 40% des enfants de moins d'un an dans 20 UCS ont reçu le DTP3 .
Résultat: *Entièrement réalisé*
- 3 hôpitaux départementaux peuvent remplir leur fonction de référence (salle d'opération fonctionnelle) .
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Les stocks de sécurité essentiels à PROMESS sont de 10 mois (au lieu de 6) .
Résultat : *Partiellement réalisé*
- VIH/SIDA: 35 nouveaux centres de dépistage; 6 centres d'excellence pour traitement aux ARV; 500000 jeunes sensibilisés; 30 millions condoms distribués.
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Réduction de mortalité de patients co-infectés VIH/TB à 50%; 5000 patients co-infectés avec accès au ARV.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Tuberculose 60% des institutions appliquent le DOTS; 80 nouvelles cliniques DOT sont mises en place (20% dans l'aire métropolitaine).
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Supplémentation vitamine A liée avec la couverture vaccinale à 80%; 80% des foyers disposent de sel iode à niveau réglementaire.
Résultat: *Entièrement réalisé*
- Poursuite des activités de renforcement en ressources humaines et de formation telles que définies Plan d'Action en cours.
Résultat : *Partiellement réalisé*

- Cadre de partenariat entre MSPP et ses partenaires établi.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- 60% des enfants de moins d'un an dans 15 UCS ont reçu le DTP3.
Résultat : *Entièrement réalisé*
- 10 hôpitaux départementaux peuvent remplir leur fonction de référence (salle d'opération fonctionnelle).
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Malaria : supports imprégnés disponibles.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Supplémentation vitamine A liée avec la couverture vaccinale ou programme de déparasitage dans 1005 UCS.
Résultat : *Entièrement réalisé*
- Activités de renforcement en ressources humaines et de formation telles que définies Plan d'Action en cours.
Résultat : *Entièrement réalisé*
- Un document de politique des ressources humaines est disponible.
Résultat : *Partiellement réalisé*

VIII.- Education, Jeunesse et Sports

- Assurer la rentrée scolaire par subvention des écolages, matériel didactique et uniforme des élèves défavorisés dans écoles publiques et privées
Résultat : *Partiellement réalisé* [processus continu]
- 4 Universités Réhabilités
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Activités de formation des enseignants et renouvellement des programmes telles que définies Plan d'Action en cours
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Activités de mise en place et équipement de structures et infrastructures sportives et socioculturelles, d'orientation et insertion socioprofessionnelle des jeunes telles que définies Plan d'Action en cours.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- 21 universités et établissements d'enseignement supérieur informatisés et connectés
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Lancement de la réhabilitation de 8 centres de formation professionnelle et construction de 2 centres
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Lancement du nouveau système d'accréditation pour la formation professionnelle en cours; lancement d'un mécanisme pour inclure les associations de commerce et de la société civile
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Poursuite des activités de formation des enseignants et renouvellement des programmes telles que définies Plan d'Action en cours
Résultat: *Partiellement réalisé*
- Poursuite activités de mise en place et équipement de structures et infrastructures sportives et socioculturelles, d'orientation et insertion socioprofessionnelle des jeunes telles que définies Plan d'Action en cours
Résultat : *Partiellement réalisé*

- Assurer la rentrée scolaire ; accroître la dotation budgétaire pour subvention des écolages, matériel didactique et uniforme des élèves défavorisés dans écoles publiques et privées
Résultat : *Partiellement réalisé*
- 300 écoles réhabilités et environnement scolaire amélioré.
Résultat : *Partiellement réalisé*
- 18 universités et centre d'enseignement supérieur réhabilités
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Formation de 100 staffs administratifs au niveau central et départemental de l'INFP et au niveau du centre
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Activités de formation des enseignants et renouvellement des programmes telles que définies Plan d'Action en cours
Résultat : *Partiellement réalisé*
- Activités de mise en place et équipement de structures et infrastructures sportives et socioculturelles, d'orientation et insertion socioprofessionnelle des jeunes telles que définies Plan d'Action en cours
Résultat : *Pas du tout réalisé*

IX.- Amélioration des Bidonvilles et Développement Urbain

- 500 Unités améliorés.
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Activités de renforcement institution. telles que définies Plan d'Action sont en cours.
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Elaboration de Loi sur l'Urbanisme élaborée.
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- 2000 unités améliorées
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Construction de 500 logements sociaux
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Nouveau cadre légal de régularisation foncière agréé et mécanisme d'implantation adopté; collecte impôt foncier amélioré en un 10%
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Poursuite des activités de renforcement institution. telles que définies Plan d'Action sont en cours
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- 50% de dettes de l'EPPLS annulées
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- 5.000 unités améliorées
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Construction de 1.000 logements sociaux
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Adoption du Programme National d'Amélioration de l'Habitat Urbain
Résultat : *Pas du tout réalisé*
- Système de régularisation foncière amélioré en un 10% sur Port-au-Prince et 2 villes secondaires; collecte impôt foncier amélioré en un 25%

- Résultat : *Pas du tout réalisé*
 - Activités de renforcement institution. telles que définies Plan d'Action sont en cours
 - Résultat : *Pas du tout réalisé*
 - 50% de dettes de l'EPPLS annulées
 - Résultat : *Pas du tout réalisé*

X.- Stratégie de Réduction de la Pauvreté

- Consensus sur les mécanismes de dialogue et de consultation Résultat : *Pas du tout réalisé*
 - Poursuite de la préparation et consultation pour le DRSP
 - Résultat : *Pas du tout réalisé*
 - Poursuite de la préparation et consultation pour le DRSP
 - Résultat : *Pas du tout réalisé*

A mi-parcours du Plan d'Action, force est de reconnaître que les objectifs immédiats du Programme ne sont pas complètement atteints. Il y eut certes des réalisations partielles, mais elles demeurent minimes, eu égard aux objectifs définis et aux indicateurs de suivi retenus.

Impacts

Le bas niveau des résultats obtenus est conditionné par le manque de préparation des dossiers de projets et les longues procédures des bailleurs avant le décaissement des fonds. Cette situation est aussi due au manque de personnels qualifiés et en nombre suffisant, dans l'administration publique.

Renforcement des capacités nationales

Toutes les parties prenantes étaient unanimes à penser que le renforcement des capacités nationales était une exigence et devait constituer la garantie du succès du Plan d'Action. Un grand programme de «renforcement des capacités nationales», incluant à la fois le développement institutionnel et celui des ressources humaines, a été conçu pour répondre aux besoins identifiés; mais malheureusement, toutes les activités lancées jusqu'à date à travers le plan d'action n'ont pas contribué à ce renforcement. Un effort majeur reste à faire dans ce domaine

Durabilité

Le développement durable était l'une des prémisses sur lesquelles le plan d'action a été bâti, et pour ce faire les institutions d'exécution devaient être renforcées à tous les niveaux. L'approche retenue a été l'utilisation en priorité de Consultants Nationaux de la diaspora mais aussi des consultants nationaux sur place. Cependant, un an après, le nombre de contrats ayant diminué, on retourne au point de départ. A la fin du mandat du Gouvernement

Provisoire, ou au plus tard à la fin du plan d'action, les contrats ne seront pas renouvelés et la durabilité souhaitée n'aura pas été atteinte. Une nouvelle approche est donc nécessaire pour garantir la durabilité des diverses interventions effectuées par les institutions d'exécution.

Suivi

Le suivi du Plan d'Action a été prévu au travers d'un mécanisme de coordination de la mise en oeuvre et du suivi du Plan d'Action. Ce mécanisme marche au niveau global mais le suivi opérationnel reste à être dynamisé. Par contre, certaines institutions d'exécution ont développé leur propre capacité de suivi, ce qui leur permet d'intervenir au moment opportun pour faire les redressements nécessaires.

CONCLUSIONS

- Le plan d'action a été d'un apport certain à l'économie nationale bien que la faible capacité des institutions d'exécution et la lenteur des procédures de décaissements des bailleurs de fonds aient ralenti sa mise en exécution.
- Les programmes à mettre en oeuvre visant à atteindre les objectifs de la première année n'ont pas pu être exécutés dans leur totalité par manque de moyens. Les raisons avancées par la plupart des institutions d'exécution sont l'insuffisance de moyens financiers, humains, techniques ou matériels.
- Le renforcement des capacités nationales, reconnu par toutes les parties prenantes comme le handicap majeur pour achever un développement durable en Haïti, n'a pas été adressé sérieusement et de manière systématique. Les besoins ont été inventoriés mais les moyens n'ont jamais été dégagés pour répondre à la demande. La nécessité de le faire est constamment mentionnée, mais les moyens appropriés n'ont pas été mobilisés pour y arriver. Le renforcement des capacités reste et demeure la priorité première, pour qu'un minimum de succès soit réalisé.
- Les Unités de Programmation Sectorielles (UPS), qui avaient été identifiées comme pierre angulaire du programme de renforcement des capacités, en vue d'une appropriation minimale de la mise en oeuvre du plan d'action, à travers d'« unités d'excellence » implantées dans les différentes institutions d'exécution, restent et demeurent une priorité. La mise en place de ces Unités permettrait d'achever trois objectifs : en dehors du renforcement des Institutions d'exécution, au sein desquelles elles siègent, ces dernières rendraient plus efficace l'action des Tables Sectorielles et amélioreraient les performances du système national de planification.
- Les bailleurs de fonds n'ont pas appuyé jusqu'à date l'un des besoins le plus pressant identifié dans le diagnostic, c'est-à-dire le renforcement des capacités institutionnelles et les ressources humaines.
- Le mécanisme de coordination et de suivi de la mise en oeuvre reste très faible sinon peu performant. Un mécanisme très élaboré a été développé mais les procédures et les modes de fonctionnement ne sont pas définis. Une base de données permettant de recueillir l'ensemble des informations nécessaires pour faciliter les prises de décisions se fait sérieusement sentir.

- La coordination opérationnelle est inopérante et cette faiblesse affecte négativement la concertation et ne facilite pas l'harmonisation des actions entre les secteurs. Les différends surgissant entre eux ne peuvent être résolus par l'entité chargée de la coordination de l'action gouvernementale.

F.- RECOMMANDATIONS

Pour améliorer la mise en œuvre du Plan d'Action et assurer une plus grande absorption de l'aide, les recommandations suivantes sont formulées:

- L'amélioration des procédures de décaissements doit se poursuivre de façon à assurer un niveau d'exécution accru du Plan d'Action
- Le renforcement des institutions d'exécution se fera en renforçant les Unités de Programmation (UPS) et les directions techniques ciblées dans le cadre de résultat.
- Le programme de renforcement des capacités développé dans le cadre du Plan d'Action, incluant de nouveaux cadres et/ou le renforcement des cadres existants, pour une meilleure appropriation du Plan d'Action, sera pris à charge par l'administration et les bailleurs de fonds.
- Le renforcement des capacités des institutions nationales devra reposer sur une politique d'emploi, basée sur la compétence et un niveau de rémunération annexée sur le coût du marché.
- La mise en place de cadres légaux appropriés pour créer l'environnement propice pour le développement des activités sectorielles.
- La révision du Cadre de Résultats pour faciliter l'exécution des programmes/ projets et assurer adéquatement leur financement.
- Le Programme d'Investissement Public devra inclure tous les programmes d'actions, y compris les programmes financés par le Trésor Public, dont les activités répondent aux objectifs du Plan d'Action.
- La mise en place d'un système d'information permettant de faire le suivi de toutes les activités du Plan d'Action. Ce système d'information devra permettre d'alimenter le tableau de bord du Premier Ministre.